

Service social



La santé mentale et ses visages. Un Québec pluriethnique au quotidien, par G. Bibeau, A.M. Chan-Yip, M. Lock, C. Rousseau et C. Sterlin, avec le concours de H. Fleury, Montréal, Gaëtan Morin éd. et Comité de la santé mentale du Québec, 1992, 289 pages.

Nicole Boucher

Volume 42, numéro 1, 1993

Culture et intervention

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/706608ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/706608ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

École de service social de l'Université Laval

ISSN

1708-1734 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Boucher, N. (1993). Compte rendu de [*La santé mentale et ses visages. Un Québec pluriethnique au quotidien*, par G. Bibeau, A.M. Chan-Yip, M. Lock, C. Rousseau et C. Sterlin, avec le concours de H. Fleury, Montréal, Gaëtan Morin éd. et Comité de la santé mentale du Québec, 1992, 289 pages.] *Service social*, 42(1), 160–162. <https://doi.org/10.7202/706608ar>

Tous droits réservés © Service social, 1993

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

LA SANTÉ MENTALE ET SES VISAGES UN QUÉBEC PLURIETHNIQUE AU QUOTIDIEN

*G. Bibeau, A.M. Chan-Yip, M. Lock, C. Rousseau, C. Sterlin,
avec le concours de H. Fleury*
Montréal, Gaëtan Morin éd. et Comité de la santé mentale du Québec,
1992, 289 pages.

Malgré le manque d'unité conceptuelle, ce rapport réalisé pour le Comité de la santé mentale du Québec rend bien compte des consensus et de l'état d'esprit des leaders ethno-québécois concernant le dossier de la santé et des services sociaux des communautés culturelles. Cette fois le message, parfois lancé sous forme de menace (p. 233), est clair et direct : tous ceux qui ont vécu l'immigration se perçoivent comme une communauté « autre », avec la force d'un mouvement social, potentiellement politique.

Les questions liées à la spécificité des besoins des communautés culturelles en matière de santé mentale et à l'adaptation sociale et culturelle des services de soins ont été délaissées par le groupe d'experts qui a choisi d'axer ses travaux sur l'exploration d'approches de prévention et de promotion. Celui-ci s'est donné pour mission « de dégager ce qui, dans le contexte de la vie quotidienne, pouvait constituer soit des facteurs de protection, soit des conditions pathogènes pour tout ce qui touche aux problèmes de la santé dans la société pluriethnique du Québec » (p. 2).

Ce faisant, comme le souligne Mme Elena de la Aldea dans son commentaire, le groupe réalise « un heureux mariage entre l'action politique et la science » et « le texte de M. Bibeau et de son équipe respire cette complaisance » (p. 272). En effet, « On sait de façon assez précise où campent idéologiquement (et j'ajoute politiquement) ses auteurs » (p. 276), puisqu'ils mettent intentionnellement l'accent sur la sociogenèse et la « culturalisation » de ces problèmes » (p. 7). Ce faisant, la société d'accueil est identifiée automatiquement comme source, donc la principale responsable, des problèmes de santé mentale chez les membres des communautés culturelles. Comment s'étonner ensuite de voir s'allonger la liste des doléances exprimées, par les différents membres des communautés culturelles consultés, sur « les conditions de fragilisation » au sein de la société d'accueil.

Par contre, cette démarche a l'avantage, d'une part, de montrer clairement comment les leaders néo-québécois se situent politiquement et idéologiquement par rapport au dossier de l'accessibilité des services de santé et des services sociaux et, d'autre part, de faire ressortir les différents modèles de société pluraliste mis de l'avant par eux.

C'est pourquoi nous considérons que ce rapport est très représentatif des orientations et des revendications avancées par les membres des communautés culturelles actifs dans le secteur de la santé et des services sociaux. Malheureusement, l'annonce dès le départ d'une position critique articulée rigoureusement face à la politique canadienne de multiculturalisme (p. 4) est

constamment contredite par la reprise quasi intégrale de cette politique dans les orientations et les propositions d'amélioration qui sont faites. Il suffit essentiellement, comme certains le répètent depuis le rapport Sirros, d'une part, « de leur faire prendre conscience » (p. 39) de nos valeurs occidentales pour les changer et, d'autre part, de faciliter l'embauche de membres des communautés culturelles.

Pourtant, le cadre théorique interactionniste, transculturaliste présenté au premier chapitre est bien construit et globalement pertinent pour comprendre l'immigration en tant que processus touchant l'équilibre personnel et collectif (ceux qui arrivent, comme ceux qui résident au pays depuis plus ou moins longtemps). Au deuxième chapitre, la description des communautés culturelles du Québec, de sa politique d'immigration, des débats et des enjeux autour de son identité collective, des liens avec la santé mentale et la spécificité de la situation québécoise est à la fois précise et concise. Cette première partie est excellente ; originale et théoriquement fondée, elle mérite une lecture très attentive de notre part. Puisque la santé mentale à atteindre a été définie comme l'équilibre psychique d'une personne à un moment donné par le Comité de la santé mentale du Québec, on y comprend facilement que l'immigration, par la déstabilisation et l'insécurité qu'elle comporte, touche directement la santé mentale de chacun des Québécois. Pourquoi alors se limiter ensuite à reprendre intégralement le discours bloqué de leaders sur l'incapacité de la société d'accueil à offrir aux migrants les conditions de vie attendues et à leur offrir du pouvoir politique ? Les migrants se positionnant comme seules victimes, dans un rapport dominant/dominé, comment peut-on espérer « construire quotidiennement ensemble une société » (p. 87) en santé ?

La deuxième partie porte sur les épreuves du quotidien et concerne les premiers domaines qui ont fait l'objet d'une consultation publique, soit : la famille, l'école, le travail, le logement et le lieu de résidence, la scène publique. La description des difficultés rencontrées par les immigrants dans ces différents secteurs est pertinente, mais relativement incomplète. Ces faits et perceptions mettent surtout en relief le faible avancement des connaissances quant à l'impact concret de l'immigration sur la société québécoise, plus particulièrement en ce qui concerne les familles et la modification du « rapport de force encore défavorable » (p. 202) entre les trois peuples fondateurs (autochtone, français, britannique) et les « autres », membres obligés des communautés culturelles.

En troisième partie, trop succinctement, le groupe de travail estime que la neutralisation de facteurs pathogènes et l'élaboration de stratégies collectives pour la promotion de la santé mentale des communautés culturelles incombent en particulier aux organismes communautaires ethniques et aux organismes de services de santé et services sociaux. Grâce à une approche culturaliste, le groupe appuie l'extension de quartiers et de services spécifiques par ethnie, afin d'assurer la survie culturelle et le contrôle de chaque communauté sur ses institutions et ses services. En somme, la santé des

immigrants ne peut être assurée que par le maintien de leurs cultures et d'une communauté culturelle de soutien, seule source véritable du pouvoir politique nécessaire pour se protéger (individuellement comme collectivement) et pour imposer « un questionnement radical des formes et du contenu de l'intervention psychosociale » (p. 149) dominants.

Or, en mars 1987, dans un autre rapport de recherche pour la Commission Rochon, Gilles Bibeau soutient, d'une part, que la prétendue sous-utilisation des services ne peut s'expliquer uniquement par le manque de compétence linguistique et culturelle de la part des intervenants et, d'autre part, que pour rendre les services publics plus accessibles, il est nécessaire de se situer dans une approche globale et de partir de la « construction globale des problèmes ».

Selon nous, cette construction globale implique une approche interculturelle et reste à inventer. Ce rapport reste une contribution intéressante, très radicale, mais incomplète. Il est surtout pour tous les Québécois, de toutes les origines, une invitation à sortir de leur naïveté face aux conséquences sociales et politiques de l'immigration. Cette invitation est, par contre, insuffisante pour orienter concrètement les différents acteurs de la promotion et des soins en santé mentale, soucieux de l'amélioration de l'efficacité des services pour les communautés culturelles. Contrairement à ce qui est affirmé dans ce rapport, ces solutions efficaces ne sont pas celles déjà connues par la communauté d'origine, ou en rapport avec les attentes (p. 198) du client, ou « limitant au maximum les obligations et les tensions inutiles » (p. 265) liées aux politiques d'immigration et d'intégration.

Nicole BOUCHER
École de service social
Université Laval

LA RECOMPOSITION DU POLITIQUE

Louis Maheu et Arnaud Sales

Paris et Montréal, Éditions l'Harmattan et Les Presses de l'Université de Montréal, coll. Tendances actuelles/Politique et économie, 1991, 324 pages.

En ces années où l'on ne cesse de souligner les multiples manifestations de la crise du politique et de signaler les signes de son évanescence devant la mondialisation de l'économie et la « globalisation » des systèmes de référence, on peut soupçonner une intention de récupération derrière tout examen de la recomposition du politique. Mais alors que la politique semble en train de perdre une large part de son crédit et de sa capacité d'orienter et d'organiser les sociétés de façon à améliorer la situation des individus et des groupes qui les composent, sa présence et son influence se font peut-être sentir plus puissamment.